### PROJET DE RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION EXTÉRIEURE DE PESTICIDES



## MATINÉE CONFÉRENCE AREVQ 2023

VILLE DE QUÉBEC - SERVICE DE LA PRÉVENTION ET DE LA QUALITÉ DU MILIEU



## Plan de la présentation

- 1. Démarche initiale
- 2. Recommandations générales
- 3. Gestion des exceptions
- 4. Mise en oeuvre
- 5. Conclusion





## PESTICIDES I DÉMARCHE INITIALE



### Ventes de pesticides au Québec

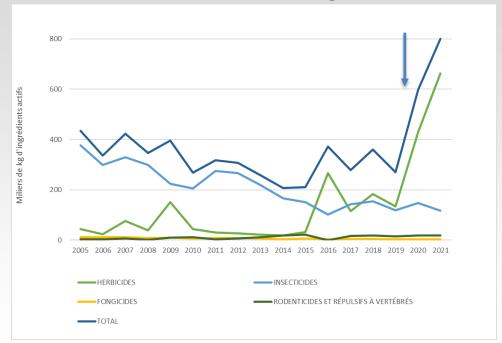
### Évolution des quantités de pesticides d'usage domestique

#### <u>Depuis 2020</u>

 Engouement pour l'horticulture chez les citoyens → Augmentation des ventes de pesticides

#### Herbicides

- Secteur de vente le plus important
- Principalement utilisés à des fins esthétiques (ex. : lutte contre le pissenlit)



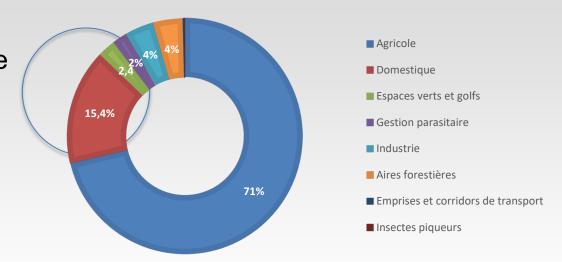


### Ventes de pesticides au Québec

#### Répartition des ventes toutes activités

#### Milieu urbain:

- 20 % des ventes totales de pesticides au Québec en 2021
- Croissance de 2% par rapport à 2020

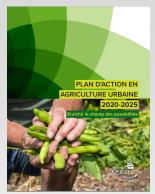




## Pesticides et développement durable

## Réduire l'usage des pesticides les plus nocifs pour la santé et l'environnement :

- Contribue à 3 des 5 défis collectifs de la Stratégie de développement durable : résilience, transition, santé globale
- Reflète les engagements de la Ville de Québec :
  - Plan de transition et d'action climatique
  - Plan d'action en agriculture urbaine
  - Engagement de Montréal (COP15)
- Contribue à la préservation de la biodiversité









## Pesticides et développement durable

#### Cohérence avec d'autres actions municipales

- Règlement R.A.V.Q. 1401 (utilisation de l'eau potable) et Plan d'action pour la protection du lac Saint-Charles et de la prise d'eau
- Initiatives comme Mai sans tondeuse et la certification Ville amie des monarques
- Réflexion en cours sur la révision du Règlement R.A.V.Q. 1006 (nuisances): herbes hautes et végétation sauvage







#### **Grands constats**

- En milieu urbain : pesticides principalement utilisés à des fins esthétiques
- Ville de Québec : pouvoir légal de règlementer en matière d'environnement et de bien-être général de la population
  - Encadrement de l'utilisation de pesticides
  - Règlement R.A.V.Q. 359 : encadrement de l'application de pesticides dans les bassins versants des prises d'eau potable
  - Aucun règlement pour contraindre l'usage sur l'ensemble du territoire
  - Expertise interne et pratiques municipales durables
- Besoin d'augmenter nos connaissances sur les entreprises présentes et sur la quantité de pesticides utilisés sur le territoire (R.V.Q. 3186)
- Besoin d'informer la population sur l'entretien durable d'une pelouse
  VILLE DE

### Présentation de la démarche

- Réflexion débutée en 2020, dans la limite de nos pouvoirs municipaux
- Analyse de règlements municipaux à l'égard de l'utilisation des pesticides
- Identification des principaux enjeux
- Proposition d'actions et de dispositions pour un règlement



### Présentation de la démarche

#### Consultations ciblées auprès de différents acteurs (2022-2023)

- Collectif citoyen : Québec sans pesticides
- Expert-conseil : Solutions Alternatives Environnement
- MELCCFP: Division des matières dangereuses et des pesticides
- Municipalités : Montréal, Laval, Granby, Sherbrooke et autres
- Propriétaires d'espaces verts : Parcs Canada, Commission de la capitale nationale, Commission des champs de bataille nationaux et Université Laval
- Représentants de l'industrie : Québec Vert
- Unités administratives de la Ville



## Axe d'intervention 1 Appuyer la révision réglementaire du MELCCFP

#### Modifications règlementaires du Code de gestion des pesticides

- Adapter notre réglementation et nos actions en cohérence avec les nouvelles dispositions:
  - Produits interdits
  - Affichage
  - Gestion des exceptions



## Recommandations générales

- Axe 1: Appuyer la révision règlementaire du MELCCFP
- Axe 2: Limiter l'utilisation des pesticides les plus nocifs sur le territoire de la Ville de Québec
- Axe 3: Encadrer l'utilisation pour des lieux et des activités spécifiques
- Axe 4: Gérer les cas d'exception
- Axe 5: Encadrer l'usage commercial (les fournisseurs de services)
- Axe 6: Offrir aux citoyens des outils et des alternatives à l'utilisation des pesticides







### Axe d'intervention 2 Limiter l'utilisation des pesticides à risque

#### **Produits autorisés**

Pesticides reconnus comme présentant moins de risques pour la santé et l'environnement (biopesticides homologués, ingrédients actifs autorisés à l'Annexe II du *Code de gestion des pesticides du Québec*)

#### **Produits interdits**

Tous les autres pesticides (ex. : glyphosate, tétraniliprole)

- Autorisation pour des cas d'exception reconnus par la Ville
- Interdiction en tout temps pour la famille des néonicotinoïdes

Applicable pour toute utilisation extérieure de pesticides, à l'exception des **lieux et activités spécifiques**, sur le territoire de la Ville de Québec

Le glyphosate sera interdit à Québec à partir de 2024 | Radio-Canada.ca







## Axe d'intervention 3 Encadrer l'utilisation pour des lieux et activités spécifiques

#### Conditions particulières prévues dans certaines circonstances :

- Obligations spécifiques déjà prévues par les instances gouvernementales
- Accompagnement par des professionnels (ex. : agronomes)
- Enjeux de sécurité, d'intégrité des installations ou de pérennité des entreprises

Emprises de transport et d'énergie Extermination Terrains de golf Exploitations agricoles et horticoles Aucune restriction dans le choix des ingrédients actifs utilisés

Restrictions ou obligations complémentaires



## Axe d'intervention 3 (suite) Encadrer l'utilisation pour des lieux et activités spécifiques

#### Emprises de transport et d'énergie

- Uniquement pour des motifs de sécurité
- Transmission des avis de traitement à la Ville

#### **Extermination**

- Certificat d'enregistrement annuel
- Obligation de remettre le registre d'utilisation des pesticides à la Ville
- Uniquement pour des motifs de sécurité ou d'intégrité des bâtiments (ex. : nid de guêpes, fourmis charpentières, rongeurs)

# Axe d'intervention 3 (suite) Encadrer l'utilisation pour des lieux et activités spécifiques

#### Terrains de golf

- Remise du plan de réduction des pesticides
- Application interdite dans les bandes riveraines
  - Végétalisées : 3 m du cours d'eau
  - Non végétalisées : 15 m du cours d'eau

#### **Exploitations agricoles et horticoles**

Exemptées du règlement



9 terrains de golf à Québec



109 entreprises agricoles 4 982 hectares (agglomération)\*



# Axe d'intervention 3 (suite) Encadrer l'utilisation pour des lieux et activités spécifiques

#### Autre particularité - Prises d'eau potable

- Règlement R.A.V.Q. 359 encadre déjà l'utilisation des pesticides dans les bassins versants des prises d'eau potable
- Maintien des mesures plus restrictives pour ces secteurs et arrimage avec la nouvelle réglementation
  - Ex.: aucun pesticide à 30 m d'un plan d'eau servant de source d'eau potable





# Axe d'intervention 4 **Gérer les cas d'exception**

#### Qu'est-ce qu'un cas d'exception?

Cas d'infestation constituant une menace ou une nuisance pour la santé humaine ou animale, l'intégrité d'un bâtiment et la survie de végétaux



Infestation de punaises

#### **Permis temporaires**

- Requis pour appliquer des pesticides autrement interdits
- Conditions pour délivrance du permis (ex. : alternatives écologiques tentées)
- Gratuité : encourage les demandeurs à contacter la Ville



## Axe d'intervention 4 **Gérer les cas d'exception**

#### Pourquoi permettre et encadrer des exceptions?

- Outils de lutte efficaces pour certaines situations hors de contrôle
- Avantages parfois plus importants que les inconvénients
- Temps d'adaptation pour la transition vers de nouvelles pratiques d'entretien écologiques
- Augmente la résilience de la pelouse face aux sécheresses et aux nouveaux ravageurs (effets des changements climatiques)



Plante exotique envahissante : renouée du Japon



Infestation de vers blancs et trous de mouffettes



## Axe d'intervention 5 Encadrer l'usage commercial (certificat d'enregistrement)

## Enregistrement des fournisseurs de services - depuis le 21 juin 2023

- Enregistrement annuel auprès de la Ville pour pouvoir offrir des services d'application de pesticides (espaces verts et extermination)
- Obligation de transmettre un registre d'utilisation des pesticides
- Coût : 250 \$ par année

#### Avantages pour la Ville

- ✓ Augmenter les connaissances
- ✓ Conformité des entreprises
- ✓ Favoriser la compréhension de la réglementation

#### Avantages pour les fournisseurs

- ✓ Confiance de la clientèle (liste sur le site de la Ville)
- ✓ Saine compétition par le contrôle des entreprises non spécialisées
- ✓ Occasions d'échange avec la Ville de Québec



## Prochaines étapes : l'après-mise en application

#### Analyse des données

- Raffiner nos connaissances en matière d'utilisation de pesticides sur notre territoire
- Cibler les enjeux et élaborer des stratégies d'intervention
- Augmenter les activités de sensibilisation



## Objectifs et axe de communication

#### Objectifs

- Encourager l'adoption de pratiques écologiques d'entretien de la pelouse
- Favoriser une compréhension et une adhésion à la nouvelle réglementation

#### Axe

 Pour avoir un gazon en santé, des solutions naturelles existent. En adoptant des pratiques écologiques, je limite l'exposition à des dangers pour la santé et l'environnement, et je contribue à la protection de la biodiversité.

## Stratégies de communication

- Promouvoir une nouvelle norme sociale privilégiant la pelouse naturelle et l'entretien écologique
- Faire des détaillants et fournisseurs de services des alliés pour une gestion du changement réussie
- Miser sur la synergie de nos campagnes (ex. : économie d'eau potable, Mai sans tondeuse, etc.)







## Stratégies de communication

- Souligner l'exemplarité de la Ville de Québec dans ses pratiques
  - Entretien sans pesticides : espaces gazonnés, aménagements paysagers et terrains sportifs
  - Contrôle des repousses dans les parcs : pesticides à faible impact
  - Contrôle des espèces nuisibles et dangereuses : utilisation des pesticides en dernier recours









## PESTICIDES I CONCLUSION



## Constats généraux

- La Ville de Québec a le pouvoir d'encadrer l'utilisation des pesticides sur son territoire et souhaite concentrer ses efforts sur l'utilisation des pesticides les plus nocifs
- La réglementation agit comme un levier important pour le changement de comportement citoyen attendu



## Recommandations générales

- Limiter l'utilisation des pesticides les plus nocifs pour la santé et l'environnement sur le territoire de la Ville
- Encadrer les fournisseurs de services
- Offrir aux citoyens des outils et des alternatives aux pesticides
- Implanter le règlement en deux phases pour une transition réussie





## MERCI POUR VOTRE ÉCOUTE!





## PÉRIODE DE QUESTIONS



#### Références

- 1. Loi sur les pesticides, (2022) (Gouvernement du Québec). <a href="https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/p-9.3">https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/p-9.3</a>
- 2. Prud'homme, P., Labrèche, F., Mathieu, A., & Krishnan, K. (2020). Effets sanitaires des pesticides agricoles les plus vendus au Québec. Version révisée. Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail. https://www.irsst.gc.ca/publications-et-outils/publication/i/101079
- 3. El-Nahhal, I., & El-Nahhal, Y. (2021). Pesticide residues in drinking water, their potential risk to human health and removal options. Journal of Environmental Management, 299, 113611. <a href="https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2021.113611">https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2021.113611</a>
- 4. Samuel, O., Saint-Laurent, L., Valke, M., Chapados, M., & Levasseur, M.-E. (2019). Les risques sanitaires des pesticides : Des pistes d'action pour en réduire les impacts. <a href="https://www.inspq.qc.ca/publications/2572">https://www.inspq.qc.ca/publications/2572</a>
- 5. Giroux, I. (2022). Présence de pesticides dans l'eau au Québec : Portrait et tendances dans les zones de maïs et de soya 2018 à 2020. ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Direction de la qualité des milieux aquatiques. <a href="https://www.environnement.gouv.qc.ca/pesticides/mais\_soya/rapport-mais-soya-2018-2020.pdf">https://www.environnement.gouv.qc.ca/pesticides/mais\_soya/rapport-mais-soya-2018-2020.pdf</a>
- 6. Santé Canada. (2009). Protection des insectes pollinisateurs [Éducation et sensibilisation]. <a href="https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-produits-consommation/pesticides-lutte-antiparasitaire/agriculteurs-utilisateurs-commerciaux/protection-insectes-pollinisateurs.html">https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-produits-consommation/pesticides-lutte-antiparasitaire/agriculteurs-utilisateurs-commerciaux/protection-insectes-pollinisateurs.html</a>
- 7. MDH. (2014). Report on pesticide rapid assessments. Minnesota Department of Health. Drinking Water Contaminants of Emerging Concern Program. <a href="https://www.health.state.mn.us/communities/environment/risk/docs/guidance/dwec/rapassrept.pdf">https://www.health.state.mn.us/communities/environment/risk/docs/guidance/dwec/rapassrept.pdf</a>
- 8. MELCC. (2022). Bilan des ventes de pesticides au Québec. Année 2020. Direction des matières dangereuses et des pesticides. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. <a href="https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/pesticides/bilan-ventes-pesticides-quebec-2020.pdf?1654876442">https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/pesticides/bilan-ventes-pesticides-quebec-2020.pdf?1654876442</a>